



Un tremplin vers la réussite

Préparation aux concours de médecine, pharmacie et kinésithérapie

Etablissement privé d'enseignement supérieur

Nouveau : retrouvez **l'Espace étudiant** sur www.progressco.fr: Emploi du temps, exercices, documents pour les révisions et planning de travail sont en libre accès pour les étudiants inscrits à Progres'sco.

FICHE D'INSCRIPTION
2010-2011
L. 1 Santé

Exemplaire
administration
Groupe :

PHOTO

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de l'étudiant :

Tél : Adresse E-mail:

Adresse des parents :

Tél. Domicile : Portable :

Baccalauréat présenté : Spécialité :

Dernier lycée fréquenté : Ville :

Statut universitaire : primant(e) doublant(e) classement :

Faculté d'affectation : Médecine Pharmacie

Montant total des frais de scolarité pour l'année : 1900 €*

- Règlement comptant : 380€* (à joindre au dossier) + 1520 €, soit un total de 1900 €.
- Règlement échelonné : 380€* (à joindre au dossier) + 4x380 €, soit un total de 1900 €.

Déclarant avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant à la page 2 de ce document.

Etabli le : / / à

Signature : (parent ou tuteur si mineur) précédée de la mention « bon pour accord »

FICHE A COMPLETER ET A RETOURNER
ACCOMPAGNEE DES PIECES DEMANDEES A :

PROGRES'SCO
48 rue Brémontier
87000 LIMOGES

CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION

Dossier N° :
Enregistré le : / /
 Complet incomplet motif :
Commentaires :

**MODALITES D'INSCRIPTION
ANNEE UNIVERSITAIRE 2010 / 2011**

Les préinscriptions débutent dès le 1^{er} novembre 2009.

L'inscription à Progrès'Sco se fait par courrier, sur le site Internet "www.progressco.fr" ou sur place. Un accusé de réception sera adressé après étude du dossier.

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription dûment complété et signé
- 2 photos d'identité (en faisant figurer votre nom au dos).
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile ».
- 6 timbres au tarif rapide en vigueur.
- Photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ou de l'année précédente).
- Un chèque de 20% du montant des droits de l'inscription.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Pré-inscription et Inscription

La pré-inscription permet de réserver sa place de façon précoce dans l'année. Elle est destinée aux élèves en attente des résultats du baccalauréat et/ou la réussite à un concours paramédical ou social identique à celui de la section choisie. Dès la réussite du Bac, elle se transforme automatiquement en inscription définitive, la seule formalité administrative étant alors de nous fournir le relevé de notes

Résiliation

Toute demande de résiliation devra être dûment justifiée et formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Monsieur le Directeur. Les seuls motifs acceptés sont :

- **l'échec au baccalauréat** (notification avant le 30 juillet de l'année en cours). Dans ce cas, le remboursement est intégral.
- une **raison grave** empêchant l'étudiant de se présenter aux épreuves du concours. Dans ce cas, l'inscription sera résiliée de fait et le remboursement effectué au prorata des séances déjà effectuées (tarification à la séance fournie sur demande à l'administration), outre les frais de dossier du montant total du cycle préparatoire.

Modalités de règlement

- Règlement au comptant** : Exigé le jour de l'inscription.
 - Règlement échelonné** : **Tous les chèques** doivent être joints au dossier au plus tard le 4 septembre 2010
- Le règlement échelonné est **sans frais supplémentaires**



un tremplin vers la réussite

Préparation aux concours de médecine, pharmacie et kinésithérapie

Etablissement privé d'enseignement supérieur

Nouveau : retrouvez **l'Espace étudiant** sur www.progressco.fr: Emploi du temps, exercices, documents pour les révisions et planning de travail sont en libre accès pour les étudiants inscrits à Progres'sco.

FICHE D'INSCRIPTION
2010-2011
L.1 Santé

*Exemplaire
Etudiant*

Nom : Prénom :

Date de naissance :

Adresse de l'étudiant :

Tél : Adresse E-mail:

Adresse des parents :

Tél. Domicile : Portable :

Baccalauréat présenté : Spécialité :

Dernier lycée fréquenté : Ville :

Statut universitaire : primant doublant

Faculté d'affectation : Médecine Pharmacie

Montant total des frais de scolarité pour l'année : 1900 €

- Règlement comptant : 380€* (à joindre au dossier) + 1520 €, soit un total de 1900 €.
- Règlement échelonné : 380€* (à joindre au dossier) + 4x380 €, soit un total de 1900 €.

Déclarant avoir pris connaissance des conditions générales d'inscription figurant à la page 2 de ce document.

Etabli le :/...../..... à

Signature : (parent ou tuteur si mineur) précédée de la mention « bon pour accord »

FICHE A COMPLETER ET A CONSERVER PAR
L'ETUDIANT

**MODALITES D'INSCRIPTION
ANNEE UNIVERSITAIRE 2010 / 2011**

Les préinscriptions débutent dès le 1^{er} novembre 2009.

L'inscription à Progrès'Sco se fait par courrier, sur le site Internet "www.progressco.fr" ou sur place. Un accusé de réception sera adressé après étude du dossier.

Documents à fournir :

- Formulaire d'inscription dûment complété et signé
- 2 photos d'identité (en faisant figurer votre nom au dos).
- Attestation d'assurance « Responsabilité Civile ».
- 5 timbres au tarif rapide en vigueur.
- Photocopie des bulletins de notes de l'année en cours (ou de l'année précédente).
- Un chèque de 20% du montant des droits de l'inscription.

CONDITIONS GENERALES D'INSCRIPTION

Pré-inscription et Inscription

La pré-inscription permet de réserver sa place de façon précoce dans l'année. Elle est destinée aux élèves en attente des résultats du baccalauréat et/ou la réussite à un concours paramédical ou social identique à celui de la section choisie. Dès la réussite du Bac, elle se transforme automatiquement en inscription définitive, la seule formalité administrative étant alors de nous fournir le relevé de notes

Résiliation

Toute demande de résiliation devra être dûment justifiée et formulée par lettre recommandée avec accusé de réception à l'attention de Monsieur le Directeur. Les seuls motifs acceptés sont :

- **l'échec au baccalauréat** (notification avant le 30 juillet de l'année en cours). Dans ce cas, le remboursement est intégral.
- une **raison grave** empêchant l'étudiant de se présenter aux épreuves du concours. Dans ce cas, l'inscription sera résiliée de fait et le remboursement effectué au prorata des séances déjà effectuées (tarification à la séance fournie sur demande à l'administration), outre les frais de dossier du montant total du cycle préparatoire.

Modalités de règlement

- Règlement au comptant** : Exigé le jour de l'inscription.
- Règlement échelonné** : **Tous les chèques** doivent être joints au dossier au plus tard le 4 septembre 2010. Le règlement échelonné est **sans frais supplémentaires**